



TELEPHONE: (+1) 212 421 1580	FAX: (+1) 212 980 1512/(+1)212 421 7826		
A Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Destinataire Principal : CAB/1 – DG.8.1- DG.8.3 Pour information : MD – SG			
FAX n° 525	HE	Date : 9 Juillet 2013	Page(s) :

**Objet :** Amnesty International /Candidature du Maroc au CDH.

New York, 9 Juillet 2013.

**Réf :** M/lettre n° 413 du 25 juin 2013.

Faisant suite à mon envoi cité en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'ONG Amnesty International, en collaboration avec les Missions Permanentes de l'Argentine et de l'Allemagne, a organisé un événement auquel ont été invités les pays candidats aux prochaines élections des membres du Conseil des droits de l'Homme. D'autres ONG ont été présentes à cet événement, notamment, la Coalition des Femmes pour la Paix et la Sécurité et Human Rights Watch.

Il convient de signaler que seuls la France, les Maldives, le Mexique, la République de Macédoine, le Royaume-Uni, l'Uruguay et le Sud-Soudan ont répondu favorablement aux invitations qui leur ont été adressées en vue de présenter leurs engagements en matière des droits de l'Homme, conformément à la résolution 60/251 de l'Assemblée générale.

Les pays concernés ont été invités à répondre à une question générale se rapportant au rôle des mécanismes institutionnels du Conseil des droits de l'Homme, notamment l'UPR, dans la promotion et la protection des droits de l'Homme, conformément aux principes d'universalité, d'objectivité, de non sélectivité et non politisation des droits de l'Homme. Ces pays ont été, également, invités à répondre à une question spécifique sur les mesures prises, niveau national, en matière de promotion des droits de l'Homme ainsi que les défis normatifs et institutionnels qui sont de nature à compromettre les efforts consentis par ces pays en la matière.

Les questions spécifiques adressées aux pays se sont focalisées sur les thématiques suivantes :

- France : Expulsion des Roms.
- Maldives : Liberté d'expression et protection des journalistes
- Sud-Soudan : Protection des civils et actes de violence à l'égard des minorités.
- Le Mexique : Disparitions forcées
- Macédoines : Respect de l'orientation sexuelle et l'identité du Genre
- Uruguay : Lutte contre l'impunité.

D'autres questions ont été posées par les ONG concernant, notamment, l'égalité du Genre et l'autonomisation des femmes, la protection des défenseurs des droits de l'Homme ainsi que la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

Haute Considération  
Lotfi BOUCHAARA

*L. Bouchara*

Représentant Permanent Adjoint

